



## Avis aux riverains du parvis de l'Eglise (parvis Sainte-Agathe) et alentours

Mesdames,  
Messieurs,

Comme annoncé précédemment, le Collège des Bourgmestre et Echevins tient à vous confirmer que les travaux de rénovation du parvis débuteront le **lundi 16 janvier** juste après les congés de fin d'année.

La durée des travaux est estimée à 80 jours ouvrables. Ceux-ci se termineront pour la kermesse de printemps. Cet ouvrage se déroulera en 3 phases (rue de l'Eglise, rue Dr Ch. Leemans & rue de Grand Halleux).

Pour répondre à toutes les questions en termes de mobilité, sécurité, ou encore d'accès aux commerces et aux propriétés que vous vous posez, nous vous invitons à une réunion d'information le

### **Mardi 20 décembre à 18h dans le bar de la salle des Fêtes**

en présence du Bureau d'étude et des autorités communales.

Pour rappel, ce réaménagement impliquera notamment l'instauration d'un sens giratoire et la piétonisation d'une partie de la rue de l'Eglise et du Parvis de l'Eglise ainsi que l'adoption d'une zone 20 km/h. Ces travaux incluront également divers aménagements visant à embellir l'espace public et notamment une trentaine d'arbres et 200 m<sup>2</sup> de plantations basse tige vivaces, des nouveaux bancs, des arceaux vélo, de nouveaux luminaires, etc...

A terme, le nouveau « Parvis Sainte-Agathe » apportera plus de convivialité et surtout plus de sécurité aux utilisateurs de la place.

Berchem-Sainte-Agathe, le 13/12/2016

Le Collège des Bourgmestre et Echevins

**Contact :** [info@1082berchem.irisnet.be](mailto:info@1082berchem.irisnet.be)